





Table Ronde
« *Quelles perspectives pour le massif forestier landais ?* »

Groupe de travail
« Patrimoine et société »

Les pistes de réflexion privilégiées

- 
- ➔ *Un centrage de la réflexion autour de la fonction récréative :*
 - ➔ *L'accueil du public en forêt (de la fréquentation traditionnelle au développement d'une demande urbaine et touristique)*
 - ➔ *La question de la chasse (rôle dans la régulation du grand gibier)*
 - ➔ *Effets de la tempête ?*
 - ➔ *Evolutions tendanciennes plutôt que scénarii de rupture*
 - ➔ *Une augmentation prévisible de la demande récréative*
 - ➔ *Des difficultés à assurer la régulation du gibier*



1. *Mieux organiser la fréquentation, pourquoi et comment ?*

- Intérêt général (bien-être, économie...) vs nuisances localisées

- Difficulté de la régulation en milieu ouvert :
 - Une régulation qui repose sur la réglementation (ex. droit de propriété...)

 - D'autres outils à explorer (dimensionnement des infrastructures, tarification...)



➤ Des enjeux spatialement différenciés :

➔ *Zones littorales et périurbaines :*

- Demande locale et extérieure difficilement compressible.
- L'enjeu porte moins sur la limitation absolue de la fréquentation que sur une meilleure répartition.

➔ *Zones moins fréquentées :*

- Perpétuer les usages traditionnels de proximité considérés comme des composantes essentielles de l'identité locale et de la vie rurale (fermeture de l'accès, changement de destination des sols...)
- Utiliser la fréquentation comme levier de développement local (tourisme vert ou écotourisme) sans remettre en cause la dimension productive (équipements peu coûteux, articulation littoral et arrière-pays...)

Quelques pistes envisageables

Option 1.1 : Développer l'offre en forêt publique

- D'un point de vue institutionnel, les forêts publiques ont une légitimité forte vis-à-vis de cette mission d'accueil du public.
- La régulation de la fréquentation, son développement là où les demandes sociales sont importantes, voire dans les espaces de l'arrière-pays, pourraient passer principalement par l'élargissement de l'offre en forêt publique (si nécessaire via une politique d'acquisition foncière).

Option 1.2 : Développer des stratégies pour attirer les usagers sur des espaces dédiés et pour les détourner d'autres endroits du massif (qualité, éloignement)



Option 1.3 : Le cas particulier de la chasse :

- Trouver le moyen d'enrayer la baisse du nombre de chasseurs pour maintenir l'équilibre sylvo cynégétique
- Prendre garde aux effets pervers du développement de chasses commerciales privées en dehors des schémas de gestion cynégétique


Option 1.4 : Trouver un équilibre entre une spécialisation excessive et une multifonctionnalité irréaliste.

- Si la plurifonctionnalité globale du massif est généralement admise, il n'y a pas lieu de rechercher à tout prix à donner un poids équivalent à toutes les fonctions en tout point de la forêt landaise.
- Eviter une hyper spécialisation productive intensive de certaines zones, même les moins fréquentées *a priori* :
 - Attractivité et diversité des ressources économiques des territoires ruraux dans lesquels s'inscrit la forêt.
 - Culturellement, une partie de la population semble attachée à une image de la forêt Landaise empreinte de diversité et de qualité (à la fois productive, environnementale, paysagère)



2. *Imaginer le financement de l'accueil du public*

- Le modèle traditionnel selon lequel la fonction productive finance le maintien des autres fonctions (environnementales et sociales) semble de plus en plus reconsidéré
- Un recours à l'autofinancement déjà bien engagé (ex montages financiers faisant intervenir les collectivités locales en forêts domaniales)
- Une nécessaire réflexion sur l'estimation des coûts et sur le modèle « social » désiré (rentabilité des équipements, indemnisation des nuisances, équité...)
- Principe de tarification difficile à généraliser. Outils redistributifs (impôts) et contrats mieux adaptés
- Souhait que l'Etat reste le garant de l'accessibilité du plus grand nombre à la forêt en assurant la gratuité de l'accès, en aidant les collectivités, ou encore par la maîtrise foncière...



Option 2.1 : Envisager l'accueil en forêt dans le cadre de politiques territoriales

—


Les problématiques forestières ne sont pas isolées mais s'insèrent bel et bien dans des problématiques socio-économiques plus larges qui sont certes sectorielles mais aussi territoriales.

- 60% des usagers fréquentent des forêts de leur commune : si l'accès à la forêt est gratuit, il existe quand même un lien fiscal entre l'espace naturel et ses usagers *via* l'impôt.

- Pour les 40 % restants : phénomène de « passager clandestin »

- L'intervention de collectivités locales de niveau supérieur (communautés de communes, département, région) pourrait assurer une certaine solidarité territoriale.

- Sachant qu'environ 90% des visiteurs restent à l'intérieur de leur département, cet échelon administratif peut offrir un niveau de péréquation intéressant.



Option 2.2 : La contractualisation en faveur du développement de l'accueil du public en forêt privée

- La Loi d'Orientation Forestière de 2001 fait explicitement référence à des conventions assorties de compensation pour « services rendus ».
- Ces dispositifs peuvent permettre de sécuriser les propriétaires (assurance) et de mieux légitimer à leur yeux la fréquentation récréative
- Etudes *ad hoc* nécessaires sur le montant des compensations financières car peu de dispositifs ont encore vu le jour (références nationales trop générales)
- Résolution de difficultés d'organisation et de coordination (spatiale) pour pouvoir développer un offre cohérente